

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT ENFANTS

(Présence obligatoire du demandeur y compris les enfants)

RENDEZ-VOUS LE : _____

1^{ère} demande / Renouvellement / Perte ou vol

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UN RENDEZ-VOUS (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES)

RAPPEL : Merci de vous présenter 10 minutes avant l'horaire confirmé de votre rendez-vous afin d'optimiser la vérification de votre dossier.

Tous les retards ou tous les dossiers incomplets
pourront faire l'objet d'un refus d'instruction.
Il vous sera nécessaire de prendre un nouveau rendez-vous.



Renseignements : T. 01 41 70 88 00



HÔTEL DE VILLE
3, place François-Mitterrand - B.P. 56 - 93891 Livry-Gargan Cedex
T. 01 41 70 88 41



+ D'INFOS : livry-gargan.fr

Livry-Gargan VILLE DE 

Justificatif de domicile de moins de 12 mois en original



Pas de contrat.

- Factures électricité ou gaz
- Téléphone fixe ou portable
- Internet
- Feuille d'imposition au nom de la personne
- **Toute personne majeure n'ayant pas de facture à son nom et prénom doit fournir une attestation d'hébergement précisant la date de l'hébergement avec la pièce d'identité de l'hébergeant et justificatif de domicile de l'hébergeant**

Si enfants en garde alternée via un jugement, fournir un justificatif de domicile des deux parents + carte d'identité des deux parents.

Originaux des titres d'identités

Copie intégrale d'acte de naissance originale de moins de 3 mois

(uniquement si la commune de naissance n'est pas reliée au service de dématérialisation sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

1 photo d'identité de moins de 6 mois

- En couleur, Format 45x35, Identiques, de moins de 6 mois, Tête nue de face et sur fond clair, expression neutre (pas de sourire), Prises sans lunettes (sauf avis médical), Taille du visage (norme passeport)
- Pas de photos scolaires
- Penser à faire vérifier la conformité de vos photos avant le jour de votre rendez-vous
- Ne pas découper les photos

Timbres Fiscaux - Penser à acheter les timbres à l'avance !

Adultes 18 ans et + : 86 € ; Enfant 15 à 17 ans : 42 € ; Enfant - de 15 ans : 17 € ; Perte ou vol carte nationale d'identité : 25 €

- Pas de vente en Mairie

- Achat au bureau de tabac ou sur internet sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39812>
- Pour les passeports gratuits pour les changements d'adresse et d'état civil si en cours de VALIDITÉ

Preuve de nationalité Française

Fournir le certificat de nationalité française ORIGINAL dans les cas suivants :

- Si vous ne possédez plus aucun titre sécurisé
 - Si vos parents ne sont pas nés en France ou dans un ancien territoire Français.
 - Si vous êtes né à l'étranger
- 1^{ère} demande : acte de naissance de - 3 mois du parent naturalisé français.

CNI du parent présent obligatoire (le même parent doit être présent au dépôt et au retrait de la pièce d'identité ou passeport de l'enfant)

Jugement ou convention de divorce original (uniquement pour les enfants en garde alternée)

Autorisation du 2^{ème} parent + CNI du parent pour la deuxième adresse (uniquement pour les enfants en garde alternée)

Justificatif de pré-demande (Obligatoire si rendez-vous Pré-demande)

- Disponible sur internet <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Prendre en considération toutes les informations demandées sur ce document pour la constitution du dossier

Certificat médical

- Uniquement pour les personnes soumises à contraintes médicales

Les informations suivantes vous seront demandées :

- Nom de jeune fille de votre mère
- Dates et lieux de naissances des deux parents